



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL COMMUNAL DE TANNAY  
DU 28 AVRIL 2014 A 20H15**

**CONSEIL COMMUNAL**

**Ordre du jour**

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2013
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Communication des délégués des différentes associations intercommunales
6. Nomination d'un membre à la Commission concept énergétique suite à la démission de M. P. Ehret
7. Préavis no. 43 de la Municipalité concernant une demande de crédit de CHF 170'000 pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur PYRO 39 pour le Service de défense incendie et de secours de Terre Sainte (SDISTS)
8. Préavis no. 46 de la Municipalité relatif à une demande de crédit de CHF 70'000 pour la création de deux locaux au centre du village
9. Présentation des tâches de la Gendarmerie vaudoise suite à la fermeture du poste de Coppet par les adjudants Spack et Beuchat
- 11 Propositions individuelles et divers

**1. Appel**

35 personnes sont présentes, 3 excusées (F. Gerig, S. Radjavi et H. Studer) 1 absente (F. Gallay), Le quorum est atteint. La majorité est fixée à 18. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

**2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 décembre 2013**

Il n'y a pas de remarque. Le vote secret n'est pas demandé.

**Le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2013 est approuvé par 33 oui et 1 abstention.**

**3. Communications du Bureau**

Le Président lit un courrier de M. Bernard Collé qui, suite à l'intervention de SDS pour un cambriolage dans sa maison, a reçu une facture de leur part et demande si cette prestation, n'est pas couverte par le mandat donné à SDS par la commune.

P. Simon estime qu'il y a deux aspects, un privé et un public et relève qu'on ne peut pas avoir des avantages privés suite à un contrat public. Attention lors de la signature d'un contrat !

A, Husmann a également été cambriolé. Il a un système de sécurité d'une autre société que SDS et a reçu une facture de CHF 360.

N. Finkelstein a aussi été cambriolé ; il n'a pas de contrat SDS, mais cette société s'est déplacée et il n'a pas reçu de facture.

Le Président informe que les Conseillers/ères ont reçu un courrier leur annonçant la sortie du Conseil communal pour le samedi 24 mai. Le Bureau a choisi cette date et le car a été réservé, mais nous ne savons pas où nous allons. Il cherche des volontaires pour l'organisation. M. Daniel Lévy se propose. Le Président le remercie.

#### 4. Communications de la Municipalité

**S. Schmidt, Syndic**, informe que la Municipalité a été très active depuis la dernière séance du Conseil. La Commission pour l'étude du **règlement du Conseil communal** s'est réunie plusieurs fois et le texte a été soumis au Service juridique du Canton. Celui-ci a répondu le 24 mars dernier en faisant part d'un certain nombre de remarques que la Commission analysera lors de sa prochaine séance du 5 mai. Ce règlement devrait être soumis au Conseil pour validation à la rentrée d'automne.

Le Canton, après avoir donné son accord pour la compensation de terrain, vient de donner son feu vert pour le **PPA de la déchèterie intercommunale**.

Nous avons relancé nos projets immobiliers liés au départ de la déchèterie, où nous projetons de construire un **immeuble avec appartements** à loyers modérés et parking en sous-sol. Nous prévoyons également la construction d'un **bâtiment annexe à l'école** pour loger notamment l'UAPE, d'éventuelles classes d'école supplémentaires et une salle de gymnastique. Le 31 mars, nous avons présenté deux préavis portant sur des crédits d'études pour ces réalisations aux Commissions des finances, de l'urbanisme et du concept énergétique. Il est ressorti de la discussion que le coût de ces avant-projets apparaissait trop élevé que l'on pourrait lier les deux choses en mandatant un seul architecte. Nous allons donc retravailler les projets avec l'aide active de Martin Dunning, qui a proposé de nous accompagner dans cette réflexion.

Suite au vote du Conseil sur le **PPA du Torry**, nous sommes en discussion avec le Service de développement territorial afin d'éclaircir certains points de procédures. Une rencontre est prévue à Lausanne d'ici une dizaine de jours.

Le 23 janvier, les Municipalités de Mies et de Tannay se sont réunies à Tannay pour discuter notamment du **réaménagement des berges du Torry** suite à la disparition de la Step. Une commission composée de M. Wüst et J. Kaltenrieder pour Tannay et de représentants de la Municipalité de Mies fera des propositions aux deux Conseils communaux.

Le 13 février, nous avons tenu une séance avec les représentants de la **Régie Burger** qui gère nos bâtiments. Nous sommes convenus en Municipalité que M. Wüst aurait désormais la responsabilité de la gestion des bâtiments et qu'il serait le répondant de la Régie. B. Bory garde la partie contractuelle de cette gestion, soit les baux à loyers, les contrats d'entretien, etc.

Tannay organisera le **1<sup>er</sup> août** pour les trois communes. J'ai approché **M. Metin Arditi** qui a accepté avec plaisir d'être l'orateur de la fête nationale. M. Arditi, qui a fait ses études à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), est très engagé dans la vie culturelle et artistique de notre pays. De 2000 à 2013, il a été Président de l'Orchestre de la Suisse romande. Il préside également le Conseil culturel de l'EPFL. En 1988, il a créé sa fondation Arditi. Il est également le fondateur en 2009 et le coprésident de la Fondation « Les Instruments de la Paix.-Genève », qui favorise l'éducation musicale des enfants de Palestine et d'Israël. En décembre 2012, M. Arditi a été nommé par l'UNESCO Ambassadeur de Bonne Volonté. Compte tenu de son expérience, nous aurons beaucoup d'intérêt à l'entendre en ces moments où la Suisse s'interroge sur la place qu'elle occupe dans le concert des nations.

Suite à la fermeture du **poste de police de Coppet** et ses conséquences, j'ai proposé que des représentants de la gendarmerie viennent expliquer devant le Conseil les mesures prises pour assurer la **sécurité en Terre Sainte**. Nous accueillerons les adjudants Spack et Beuchat tout à l'heure.

Encore un dernier mot pour une bonne nouvelle : nos finances, bien gérées par M. Wüst, se portent bien.

#### B. Bory

La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire est entrée en vigueur. Des manifestations sont organisées dans le canton. Si des Conseillers/ères sont intéressés, ils peuvent prendre contact avec lui pour y participer.

Consultation en cours du PDRn (Plan directeur régional nyonnais) opérationnel. Le PIR sans financement !

Suite à la modification de l'ordonnance sur l'installation des panneaux solaires, la Municipalité pourra donner elle-même les autorisations.

Merci à la Commission Culturelle, pour le concert de musique Klezmer qu'elle a organisé le 6 avril et qui a remporté un grand succès.

#### **P. Simon**

Le Conseil aura à statuer sur la réfection de la RC1 avec des aménagements sectoriels entre Mies et Founex.

Concernant Télé-Dôle, en raison de la courte saison d'enneigement cette année, les résultats seront en deçà des attentes et si un salaire minimum à CHF 4'000 était voté, cela mettrait en danger les emplois et la société compte tenu des exigences de l'OFT (Office Fédérale des Transports).

Les travaux de réfection de la route cantonale RC 3-IL-S Tannay-Chavannes-des-Bois, gérés par le Canton, sont terminés.

Le Canton a légalisé des nouvelles modalités de circulation pour les routes agricoles. La signalisation sera posée prochainement.

De nouveaux aménagements seront installés prochainement sur la route F.-L.-Duvillard dans le cadre de la zone 30 km/h.

La Municipalité a demandé aux propriétaires riverains du chemin de la Petite Rive de procéder sans délai aux travaux de renforcement des enrochements. Ensuite la réfection du cheminement pourra être effectuée.

Sur la place de jeux, certains éléments de jeux, bancs et tables en bois, détériorés par les intempéries seront remplacés prochainement.

Au port, toutes les places d'amarrage ont été contrôlées (chaînes et bouées défectueuses remplacées) pour plus de sécurité.

A l'Auberge communale « Au Lion d'Or » un nouvel auvent a été installé côté route du Village, afin de mieux marquer l'entrée de l'auberge. Un deuxième auvent du même style sera posé prochainement en remplacement de l'ancien côté Place du village. Le nouveau mobilier de la terrasse est en place.

#### **M. Wüst**

La réfection des façades du Château est en cours et tous les travaux sont attribués.

D'autres réfections sont en cours.

Il attend encore quelques comptes intercommunaux avant de finaliser les comptes de la Commune, qui s'annoncent bons, ce qui fait que tous les préavis votés l'an dernier seront financés par les finances courantes.

#### **J. Kaltenrieder**

Le dossier de l'examen préalable complémentaire du PPA de la **déchèterie intercommunale** a été retourné à Commugny par l'Etat. Quelques points sont à compléter ou à modifier. Une séance aura lieu le 1<sup>er</sup> mai avec les bureaux mandatés. Le dossier devrait être mis à l'enquête publique avant les vacances d'été. Chavannes-des-Bois règle le dossier de la parcelle servant à la compensation de la surface d'assolement.

J'ai retravaillé le dossier des **containers enterrés** et transmis un projet à la Municipalité.

Une installation de container enterré peut être vue à côté des bâtiments neufs sur la RC1.

L'étape suivante sera la présentation du dossier à la commission ad hoc de gestion des déchets.

Au **cimetière**, les travaux du Jardin du souvenir et de l'amélioration de la zone de gestion de travail sont presque terminés. La stèle sera posée la semaine prochaine. Les travaux ont été retardés par le mauvais temps en décembre et janvier et des infiltrations d'eau dans la cuve recevant les cendres. Il a fallu poser un drainage et une canalisation d'évacuation à travers le cimetière pour se brancher sur le réseau. Le tracé empiète sur des propriétés privées et nous sommes en négociations avec les propriétaires. Ces travaux vont engendrer des frais supplémentaires qui ne sont pas encore chiffrés.

Le projet du nouveau règlement communal relatif aux émoluments administratifs et aux contributions de remplacement en matière d'aménagement et des constructions a été

transmis au Service du développement territorial pour examen préalable à fin mars. Leur rapport devrait nous parvenir à fin juin 2014.

**5. Communication des délégués des différentes associations intercommunales**

Il n'y a pas de communications.

**6. Nomination d'un membre à la Commission concept énergétique suite à la démission de M. P. Ehret**

B. Bory rappelle les objectifs de cette Commission et remercie P. Ehret pour le bon travail fait au sein de cette Commission.

Sont candidats : Mme C. Neumann, MM. Y. Deferne et Samuel Cavuscens.

Le vote a lieu au bulletin secret.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour : S. Cavuscens 11 voix, Y. Deferne 12 voix et C. Neumann 12 voix.

C. Neumann et S. Cavuscens se retirent.

**Y. Deferne est élu par acclamation.**

**7. Préavis no. 43 de la Municipalité concernant une demande de crédit de CHF 170'000 pour l'achat d'un nouveau véhicule d'accompagnement du bras élévateur PYRO 39 pour le Service de défense incendie et de secours de Terre Sainte (SDISTS)**

J. Kaltenrieder présente le préavis.

Y. Deferne demande si les CHF 170'000 sont répartis sur toutes les communes.

J. Kaltenrieder répond que ce montant est réparti sur les communes-membres et sur 4 ans, soit CHF 2.50 par habitant et par année.

S. Dassio s'inquiète de la taille du véhicule. J. Kaltenrieder répond que ce n'est pas un gros véhicule.

Le rapport de la Commission des finances est favorable.

Le bulletin secret n'est pas demandé.

**Le préavis no. 43 est accepté à l'unanimité.**

**8. Préavis no. 46 de la Municipalité relatif à une demande de crédit de CHF 70'000 pour la création de deux locaux au centre du village**

M. Wüst présente le préavis.

N. Finkelstein demande pourquoi l'idée de containers a été rejetée.

M. Wüst relève que la Municipalité ne voulait pas de containers qui donnent l'idée de provisoire. La différence de prix est d'environ CHF 10'000.

Le rapport de la Commission des finances est favorable.

Le bulletin secret n'est pas demandé.

**Le préavis no. 46 est accepté à la majorité par 30 oui, 4 non et 1 abstention.**

**9. Présentation des tâches de la Gendarmerie vaudoise suite à la fermeture du poste de Coppet par les adjudants Spack et Beuchat**

Le Major Gorka, l'adjudant Thierry Spack et le Premier Lieutenant Monney présentent la nouvelle organisation de la police.

**11 Propositions individuelles et divers**

B. Chesaux demande si, dans le cadre de la nouvelle déchèterie, il est prévu d'installer des containers pour sacs à poubelle et si une étude a été faite pour les déchets verts.

J. Kaltenrieder répond que ces problèmes sont à l'étude.

P. Keyaerts demande si les futurs aménagements de la route du village, dans le cadre du 30 km/h seront soumis au Conseil. A l'époque, on n'avait pas parlé d'aménagements de la rue F.-L. Duvillard.

P. Simon répond que non, arguant du fait que, lors du vote, la Municipalité s'était réservé le droit de réaliser des aménagements complémentaires en cas de besoin. Des mesures ont déjà été prises. Le but est de poser trois bacs à fleurs amovibles entre les Cerisiers et Malcroissant.

Le Président propose de présenter le projet au Conseil. P. Keyaerts est satisfait de la réponse.

Le Président clôt la séance à 22h50 et invite l'assemblée au traditionnel verre de l'amitié.

  
Le Président :  
Gilbert Caillet



La Secrétaire:  
Liselotte Ramseyer



